

POUR LE IV. DIMANCHE
DE CARÊME.

Sur l'Aumône.

Acceptit ergo Jesus panes , & cum gratias egisset distribuit discumbentibus. *Jesus prit donc les pains, & après avoir rendu graces , il les distribua à ceux qui étoient assis.* Saint Jean , c. 6.

JESUS-CHRIST naissant dans une étable , menant une vie pauvre & laborieuse , a été le modèle , non-seulement des pauvres , mais de tous les chrétiens ; en sorte que tous les chrétiens sont obligés d'avoir le cœur sincèrement détaché des biens du monde , & absolument dépouillé de toute affection pour les richesses. Jesus-Christ nourrissant les pauvres , & rassasiant cinq mille ames avec cinq pains d'orge & deux poissons , a été le modèle , non-seulement des riches , mais de tous les chrétiens , en sorte que tous les chrétiens doivent quand ils le peuvent , secourir le prochain dans ses besoins , & lui rendre par un principe de charité , tous les services qui sont en leur pouvoir , & qu'ils souhaiteroient qu'on leur rendit à eux-mêmes , s'ils se trouvoient dans une position pareille à la sienne.

Toutes les bonnes œuvres par lesquelles nous devons *rendre certaine notre vocation* à la foi , à la grace & à la vie éternelle , se réduisent à la priere , au jeûne & à l'aumône. Nous entendons par le jeûne toute sorte de peines & de mortifications , soit que nous les souffrions chrétiennement , lorsque Dieu nous les envoie pour nous punir ou nous éprouver , soit que nous nous y condamnions nous-mêmes en vue de Jésus-Christ & par un esprit de pénitence : nous entendons par la priere toutes les actes du culte que nous rendons à Dieu par Jésus-Christ , & l'aumône comprend aussi tous les actes de bienfaisance que nous exerçons à l'égard de nos frères , au nom & pour l'amour de Jésus-Christ. Nous avons parlé en dernier lieu du jeûne & de la priere , faisons aujourd'hui , mes chers Paroissiens , quelques réflexions sur l'aumône , le sujet est plus important que vous ne pensez , c'est un point de morale sur lequel on s'abuse communément plus que sur tout autre , & il est infiniment à craindre qu'un très-grand nombre de chrétiens ne soient reprouvés au jugement de Dieu , par la seule raison qu'ils n'auront pas fait l'aumône comme ils auroient pû & dû la faire.

P R E M I E R E R É F L E X I O N .

ON ne trouve rien dans les livres saints de plus expressément recommandé que l'au-

mône , rien à quoi le Saint - Esprit donne de plus grands éloges & promette des récompenses plus magnifiques : vous accumulerez la gloire & les richesses , ô mon Dieu, dans la maison & sur la tête de l'homme juste , vous élevez sa postérité , vous la rendrez puissante sur la terre ; la mémoire de sa justice ne passera jamais , elle sera éternellement accompagnée de louanges & de bénédictions. Savez-vous pourquoi , mes chers Paroissiens ? c'est parce que l'homme juste a eu des entrailles de charité pour ses frères & les a soulagés dans leurs besoins ; nous le chantons à vêpres tous les Dimanches : *Dispersit , dedit pauperibus* ; il a répandu ses biens avec libéralité dans le sein des pauvres , il a été le refuge , le protecteur , le pere des pauvres ; il a été l'œil de l'aveugle , le pied du boiteux , le consolateur des affligés , la ressource de tous ceux dont il a pu soulager la misère ; & remarquez bien , mes Freres , je vous en prie , que la charité envers les pauvres relève tellement le mérite des autres vertus , que les autres vertus sans celle-là font beaucoup moins de sensation , elles ne sont presque pas apperçues. Fussiez - vous jour & nuit en prières , jeunassiez-vous au pain & à l'eau , portassiez-vous la haire & le cilice ; quand même vos austérités & votre ferveur seroient connues de tout le monde , si vous ne faisiez l'aumône vous ne la faites point ;

si vous ne cherchez pas à soulager les misérables , tout le reste est compté pour rien ou pour peu de chose.

Est-ce que chaque vertu n'a pas son mérite particulier ? cet homme est d'une modestie , d'une douceur , d'une affabilité qui enchante : on n'apperçoit rien dans sa personne ni dans ses discours , qui puisse le faire soupçonner de s'estimer lui-même & de mépriser les autres ; rien qui blesse tant soit peu la charité , rien qui annonce la colère ou la mauvaise humeur , il paroît également insensible au bien & au mal que l'on peut dire ou penser de lui ; l'animosité , la haine , les desirs de vengeance sont des sentimens qu'il ne connoît pas , il n'a point de fiel : quant aux devoirs extérieurs de la religion il s'en acquitte avec une régularité , avec une ferveur dignes d'être proposées pour modèle à toute la Paroisse.

Qui est-ce qui est plus exact que lui à toutes nos exercices ? qui est ce qui paroît dans la maison de Dieu avec plus de décence , de modestie & de recueillement ? Il entend la messe tous les jours , il a des heures marquées pour la priere & pour des lectures de piété ; toutes ses conversations sont édifiantes , & ce n'est point une dévotion qui nuise aux devoirs de son état , il les remplit avec la plus sévère exactitude : qui est-ce qui veille avec plus d'attention sur la conduite de ses enfans & de ses do-

mestiques ? où trouverez-vous une maison plus rangée , un ménage mieux ordonné , moins de dépenses inutiles , plus de régularité en tout ? Cet homme est un parfait chrétien , cette femme-là est une sainte ; voilà qui est admirable ; mais attendez , s'il vous plaît , il y a un article , un petit article dont on ne dit rien , ou dont on ne parle pas avantageusement , & cet article , passez-moi le terme , cet article est précisément *le point qui emporte la piece.*

Si le chrétien dont vous parlez , joint à ces qualités excellentes & à ces rares vertus , une tendre charité pour les pauvres , s'il les accueille toujours avec bonté , s'il écoute volontiers le détail de leurs peines & de leur misère , s'il ne les renvoie jamais sans consolation , s'il les visite de tems en tems , s'il s'informe de leurs besoins , si dans leurs maladies il leur fait donner du pain , du vin , du bouillon , des remèdes , faute de quoi la plupart des pauvres malades de la campagne sur-tout , périssent ou traînent une vie languissante ; s'il a pour principe de rendre service à tout le monde , & de ne rien refuser à personne de tout ce qui est en son pouvoir ; si dans son livre de dépense il y a toujours l'article des pauvres , & une somme proportionnée à ses facultés , à la position actuelle des pauvres , à la cherté du pain , à la dureté des tems ou de la saison : s'il est en un mot ce qu'on appelle un homme offi-

cieux, compâtrissant, charitable & libéral envers les pauvres ? Oui, cet homme-là est un saint, cette femme-là est une sainte.

Mais si cet homme avec toute sa vertu & sa piété paroît insensible aux peines & à la misère d'autrui ; s'il vit à cet égard dans la plus parfaite indifférence ; si quand un pauvre l'aborde pour lui demander l'aumône ou quelque service, cet homme, si respectable d'ailleurs, quittant l'air gracieux & honnête qu'il a ordinairement avec tout le monde, prend un air sérieux, un ton sec, un visage glacé, comme si c'étoit l'insulter que de lui demander l'aumône ; si pouvant assister le pauvre, il lui répond ce que dit l'Apôtre saint Jacques : allez, *ite*, vous périssez de froid ; il y a du bois dans les forêts, *allez* en ramasser ; vous êtes nus, il y a de l'étoffe chez les marchands, *allez* en acheter ; vous n'avez point de pain, il y en a chez les boulangers, on vend du bled sur la place, *allez* en chercher, *ite* ; vos créanciers vous poursuivent, il faut les payer ; on vous fait un procès injuste, & vous n'avez point de quoi vous défendre, cela est malheureux : mais je ne vous conseille pas de plaider. Vous êtes forcé de vendre vos bœufs pour avoir du pain, & vous ne pourrez plus labourer, je vous plains ; mais que faire, il faut prendre patience. Adieu, mon ami, je suis bien fâché, mais je ne puis rien faire pour vous : *Ite callosa-*

cimini & induimini. Ne vous semble-t-il pas, mes Freres, qu'il manque quelque chose d'essentiel à la vertu, à la piété de ce chrétien, d'ailleurs si estimable ?

Mais il est humble & modeste, doux, patient & mortifié. Il est parfaitement honnête homme, bon pere, bon mari, bon maître ; il remplit exactement les devoirs de sa condition : à la bonne heure ; tout cela est assurément fort louable ; mais tout cela ne sent point encore la vraie odeur de Jésus-Christ. Jésus-Christ a paru sur la terre comme un fleuve de bénédiction, qui répand toute sorte de biens par tout où il passe, suivant la belle expression d'un Evangéliste : *pertransiit benefaciendo.* Et vous, Monsieur, vous, Madame, avec votre régularité ne faites du bien à personne ; ou vous n'en faites que très-peu, quoique vous puissiez en faire beaucoup. Que doit-on penser de votre vertu, de votre piété ? Que pouvez-vous en penser vous-même ? ne seriez-vous pas de ceux dont il est parlé au livre des Proverbes qui s'imaginent marcher dans la voie droite, & qui courent à la mort ? Je n'en fais rien, mais écoutez la réflexion de l'Apôtre. (*S. Joan. Epit. 1. c. 3.*)

Si quelqu'un a des biens de ce monde, & que voyant son frere en nécessité, il lui ferme son cœur & ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui ? Comment peut-il se faire que l'amour de

Dieu soit dans votre cœur , si vous êtes insensible à la misère des pauvres ? L'amour de Dieu & l'amour du prochain sont inséparables. C'est une illusion toute pure d'imaginer que l'on aime Dieu , quand on n'aime point le prochain ; & ce n'est pas une moindre illusion de croire qu'on aime le prochain , quand on ne s'inquiète point du tout de ce qui le regarde , quand on ferme les yeux sur ses besoins , & les oreilles pour ne point entendre ses plaintes. L'amour du prochain , ainsi que l'amour de Dieu , ne consiste point en paroles , il faut quelque chose de plus ; c'est une vérité dont tout le monde convient ; la charité qui ne produit rien , n'est que dans l'imagination , c'est une charité en peinture.

Je reviens donc à la réflexion de l'Apôtre , & je vous demande , mon cher Paroissien , comment il peut se faire que vous ayez l'amour de Dieu , si voyant votre prochain dans le besoin , vous lui fermez votre cœur & vos entrailles. Vous le reconnoissez , ce prochain dans la personne des pauvres ; saint Jean les appelle vos freres , & d'un autre côté , vous ne sauriez disconvenir que celui - là n'aime pas son prochain qui n'a point d'entrailles pour lui. Il est donc question de savoir si vous avez un cœur & des entrailles pour les pauvres. En avez-vous ? & où sont-ils ?

Lorsque voyant dans votre rue & à vo-

tre porte , ce misérable ouvrier chargé de famille , qui a perdu ses pratiques faute de pouvoir faire les avances nécessaires dans son commerce ; qui peut-être a été forcé de vendre ses outils pour acheter du pain à ses enfans ; qui est sur le point de voir enlever ses petits meubles , de fermer sa boutique , & d'envoyer sa famille à l'aumône. Lorsque vous voyez votre frere dans cette affreuse extrémité sans prendre aucune part à sa peine , sans lui prêter le moindre secours ; où sont votre cœur & vos entrailles ?

Lorsque vous voyez sans pitié ce pauvre laboureur , qui par un enchaînement de disgrâces , est réduit à l'affreuse nécessité de laisser la plûpart de ses fonds en friche , parce que les pertes & les malheurs qu'il a essuyés l'ont mis hors d'état de les faire valoir. Lorsque vous le voyez forcé de vendre son pré , sa vigne , ses bœufs , ses chevaux , pour donner du pain à ses enfans ou pour payer les charges ; lorsque sachant qu'il a le cœur navré , qu'il ne fait plus ou donner de la tête , & qu'il est prêt à tomber dans le désespoir , vous vous contentez de dire : cela est fâcheux , cette famille est bien à plaindre ; où sont votre cœur & vos entrailles ?

Lorsque voyant cette misérable veuve , qui malgré sa vigilance , son activité , son travail & toute son économie , ne peut pas venir à bout de donner à ses enfans le pain qu'ils lui demandent avec des cris qui lui

percent le cœur ; lorsque voyant dans la rue , à l'Eglise ou à votre porte ces petits innocens nuds pieds , tête nue , affaiblés de quelques haillons qui leur couvrent à peine la moitié du corps , grélotant de froid , & qui s'estimeroient bienheureux d'être couchés & nourris , je ne dis pas comme le dernier de vos valets , mais comme vos chiens ; lorsque voyant vos freres dans cet état , vous leur dites , Dieu vous bénisse , Dieu vous assiste ; ou que votre charité se réduit à leur donner quelque liard , quelque morceau de pain. Où est votre cœur ? où sont vos entrailles ?

Où sont-ils , quand il y a de pauvres malades dans la Paroisse , dans les hameaux , dans ces misérables chaumieres qui couvrent néanmoins ce que l'État a de plus précieux , je veux dire les bras , les bras qui nous font vivre tous tant que nous sommes ? Je ne dis point les bras qui filent l'or & la soie , qui nous fabriquent de belles étoffes , qui font des habits , des meubles , des équipages brillans : je ne dis point les bras qui habillent , qui coëffent , tantôt à la Françoisé , tantôt à l'Angloise , aujourd'hui à la Grecque , demain à la Turque. Je ne dis point les bras des orfèvres , des bijoutiers , des faiseuses de modes , des comédiens , des faiseurs de romans & d'historiettes. C'est-à-dire les bras qui travaillent à nous amollir , à nous efféminer , à nous corrompre , à nous

perdre ; c'est-à-dire les bras qui ont ébranlé, renversé , détruit les Etats les plus florissans ; qui minent , qui ébranlent , qui renverseront enfin le nôtre.

Mais je dis les bras qui labourent nos terres , qui remplissent nos caves & nos greniers , qui engraisent nos troupeaux , qui fournissent à nos véritables besoins ; qui font la vie , la force , le soutien de l'État ; ces bras , en un mot , dont les autres ne peuvent point se passer , & qui pourroient se passer eux-mêmes de presque tous les autres ; ces bras , ces hommes si précieux , si chers aux yeux de tout bon citoyen , périssent quelquefois , faute de bouillon , faute de remèdes , faute de vin & de bonne nourriture.

C'est à nous , Pasteurs , c'est à nous qu'il faut demander jusqu'où va la misère de ces pauvres gens , lorsqu'ils sont malades : à nous qui sommes obligés par état de les visiter , d'entendre leurs confessions , ou plutôt le détail effrayant de leurs besoins , la longue histoire de leurs misères : à nous qui voyons de nos propres yeux , qui touchons de nos mains , le lit pitoyable sur lequel ils souffrent , les haillons dont ils sont couverts , le pain qu'ils sont forcés de mâcher , le potage & les autres alimens dont ils nourrissent la fièvre qui les consume : à nous , à nous qui entendons leurs soupirs , qui sommes baignés de leurs larmes ; & à nous cé-

pendant qui sommes toujours assez riches , qu'on accuse de thésauriser , quoique nous n'ayons qu'une très-petite portion du lait & de la laine de nos troupeaux. Nous visitons , nous administrons les pauvres malades ; mais avons-nous le moyen de fournir à tous , le pain , le vin , le bouillon , le médecin , le chirurgien , les remèdes , sans quoi il faut nécessairement qu'ils périssent ?

Oui , qu'ils périssent : & ce n'est ni la fièvre , ni la fluxion de poitrine , ni la pleurésie , ni la colique , ni tout ce qu'il vous plaira qui les a tués : c'est vous-même ; vous-même qui pouviez les secourir & qui ne l'avez pas fait. Si dès l'instant que vous avez appris la maladie de ce misérable, vous lui aviez envoyé votre médecin ou votre chirurgien ; si vous lui aviez donné ensuite un peu de ce bouillon , de ce vin qui dans la plus parfaite santé ne vous manquent jamais , & qui sont ordinairement un des meilleurs remèdes que l'on puisse donner aux pauvres malades de la campagne. Si vous vous étiez donné la peine de le visiter de tems en tems , & de voir la manière dont il étoit conduit ; cette maladie n'auroit pas eu de suite : vous l'avez abandonné , il est mort : voilà son malheureux cadavre enveloppé dans un méchant drap : c'est vous qui l'avez tué. Sa femme s'arrache les cheveux , ses enfans jettent les hauts cris ; c'est vous , Monsieur , c'est vous , Madame , qui êtes

êtes la cause de ces pleurs , de ces lamentations , de ce désespoir. *Non pavisti, occidisti.*

Dites après cela que vous avez un cœur & des entrailles pour les pauvres ; dites que vous les regardez comme vos freres , & que vous les aimez comme vous-même. Reposez-vous tranquillement sur le témoignage de votre conscience , qui ne vous reproche ni vol , ni homicide , ni adultère , ni fornications , ni colere , ni desirs de vengeance , ni négligence dans les devoirs de votre état. Reposez-vous sur la vie régulière que vous menez : vie retirée , vie occupée , vie pénitente & mortifiée , mais vie sans aumône , quoique vous puissiez la faire , & par conséquent vie de reprouvé.

Oui , sans doute , vie de reprouvé. Ce n'est pas moi qui le dit , lisez l'Evangile ; lisez , lisez , ne vous étourdissez point , ne vous abusez pas. Rien au monde de plus constant , de plus clair , de plus incontestable , & sur quoi l'on puisse moins chicaner que ce passage tant rebattu : *Allez, maudits, dans les flammes éternelles.* Eh ! pourquoi ? vous le savez , mes freres , vous l'avez entendu mille fois. J'ai eu faim , & vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif , & vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étois nud , & vous ne m'avez point habillé ; j'étois dans la prison , & vous ne m'avez point visité ; retirez-vous donc de moi : allez , maudits , allez au feu éternel. Mon

2. Dom. Tome II.

H

cher Paroissien , prenez-y garde : si vous méritez ce reproche de la part de Jésus-Christ ; si vous ne soulagez pas vos freres dans leurs besoins selon votre pouvoir ; votre vie quelque réguliere , quelque louable , quelque sainte qu'elle paroisse d'ailleurs , est la vie d'un reprouvé.

Mais les pauvres seront donc eux-mêmes reprouvés ; car ils ne peuvent pas faire l'aumône. Je vous demande pardon : il n'est guères de pauvre qui ne puisse quelquefois assister gens plus pauvres encore que lui ; s'il ne le peut point , il doit en avoir la volonté. Nous voyons des pauvres très-charitables , qui partagent avec d'autres les aumônes qu'on leur fait. Les pauvres peuvent se visiter , se consoler & se rendre mutuellement mille petits services. S'ils ne font pas l'aumône d'une façon , ils la font d'une autre. La bonne volonté chez eux sera réputée pour le fait ; & s'ils n'ont ni cœur , ni entrailles , ni charité pour leurs freres ; ils seront reprouvés , ou bien il faut brûler l'Evangile. Mais ce n'est pas là de quoi il s'agit : je parle à ceux qui ne sont point pauvres & qui ont suffisamment de quoi vivre dans leur état , quoiqu'ils ne soient pas riches.

L'Apôtre saint Jean ne dit pas , prenez bien garde à ceci , mes Freres , je vous en prie ; l'Apôtre saint Jean ne dit point : si quelqu'un est riche ; mais il dit : si quel-

qu'un a des biens de ce monde : *Si quis habuerit substantiam hujus mundi.* Il parle donc à tous ceux qui ont un certain revenu proportionné aux besoins communs de la nature & aux dépenses qu'ils sont obligés de faire dans leur état. Que ce revenu soit le produit de leur fonds , ou le fruit de leur travail & de leur industrie , n'importe ; dès-là qu'ils ont un revenu suffisant pour vivre suivant leur condition ; c'est à eux que l'Apôtre s'adresse.

Il s'adresse par conséquent à ce bourgeois aisé , qui a des fonds & des revenus honnêtes ; à ce laboureur , à ce fermier qui sont toujours nourris , vêtus , entretenus convenablement à leur état. Il s'adresse à cet homme , qui n'ayant ni femme ni enfans , jouit d'un revenu qui suffiroit pour l'entretien & l'établissement d'une famille ; à ce marchand qui fait un gros commerce & de gros profits ; à cet ouvrier qui est bien achalandé , qui a des fonds & gagne fort au-delà de ce qui lui est nécessaire. Toutes ces personnes & d'autres de la même classe, ont des biens de ce monde : c'est donc à elles que s'adresse l'Apôtre saint Jean.

A plus forte raison doit-il s'adresser à ceux qui occupent de grandes places , qui ont des emplois lucratifs , & dont les gros revenus vont bien au-delà des dépenses qu'ils sont obligés de faire. Prenez garde : je dis les dépenses qu'ils sont nécessaire-

H ij

ment obligés de faire pour remplir les devoirs & les bienfaisances de leur état ; mais non pas les dépenses qu'ils jugent à propos de faire pour contenter leur vanité, leur mollesse, & toutes leurs fantaisies. Autrement les plus riches n'auroient jamais rien de trop, ils n'en auroient jamais assez, ils feroient quelquefois plus pauvres que les pauvres même, ce qui est absurde. Je dis donc les dépenses, qui devant Dieu & au jugement des personnes sages & chrétiennes, sont absolument indispensables. Et là-dessus, mes Freres, combien de faux raisonnemens ! combien d'excuses frivoles ! jusqu'où ne pousse-t-on pas les abus ?

J'ai des revenus considérables, cela est vrai ; mais je dépense à proportion. Tant pour ma table, tant pour mon écurie, tant pour mes valets, tant pour ma garde-robe, tant pour les spectacles, tant pour mon jeu & mes menus plaisirs, sans compter l'entretien & l'éducation de mes enfans. Eh ! pour moi, votre Sauveur & votre maître ? Pour moi qui vous ai donné tous ces biens, & qui dans la personne des pauvres souffre la faim, la soif, la nudité, toutes les miseres de la vie ; pour moi, rien ? Quoi ! vous ne pourriez pas retrancher quelque chose sur votre table, sur vos habits, sur vos bijoux, sur vos meubles, sur votre train, votre jeu, vos plaisirs ! mes Freres, mes Freres, cela me fait trembler ; & quand

J'y pense, je ne suis point du tout étonné d'entendre dire à Jésus-Christ qu'il est extrêmement difficile, & presque impossible aux riches d'entrer dans le ciel.

J'ai amassé du bien, cela est vrai; mais il m'en faudroit encore davantage pour arrondir ce domaine, pour établir ces enfans, pour acheter cette charge. Eh ! quelle nécessité y a-t-il d'acheter cette charge ? Pourquoi ne pas demeurer dans l'état où la Providence vous a placé ? pourquoi ne pas marier vos enfans à vos pareils ? pourquoi leur donner une éducation au-dessus de leur naissance ? Si vous sortez de votre état, si vous augmentez vos dépenses à mesure que vous avez plus de revenus, vous n'aurez jamais rien de reste. Si, parce qu'un paysan est à son aise, il veut élever ses enfans comme le bourgeois élève les siens ; si le bourgeois & le marchand, parce qu'ils se sont enrichis, veulent acheter des terres, des charges, marier leurs filles à des Seigneurs, & donner à tous leurs enfans un état qui leur fasse oublier l'obscurité de leur origine ; jamais personne n'aura de superflu, il n'y aura plus de riches, & que deviendra donc le bien & la substance du pauvre ?

Je dis le bien & la substance du pauvre ; car tout ce qui ne vous est pas nécessaire pour boire & manger selon votre état ; pour vous vêtir, vous loger, vous meubler selon votre état ; pour entretenir, élever,

H iij

établir votre famille dans votre état & non dans un autre ; tout cela ne vous appartient point , c'est la substance & le bien du pauvre. Qui est-ce qui l'a dit ? les Patriarches, les Prophètes, Jésus-Christ, les Apôtres, tous les Peres, tous les Docteurs qui ont parlé de l'aumône ; & le bon sens suffit pour nous faire entendre que la Providence ayant fait le pauvre comme le riche, elle doit pourvoir aux besoins du pauvre comme elle pourvoit aux besoins du riche. Or, elle n'y auroit point pourvu, si, donnant tout aux uns & rien aux autres, elle n'avoit pas chargé ceux qui sont dans l'abondance, de donner à ceux qui manquent du nécessaire.

Si celui qui a plus n'est pas tenu de donner à celui qui a moins ; si le riche qui régorgé de tout ne doit rien au pauvre qui manque de tout ; il n'y a donc point de Providence, ou ce n'est qu'une Providence aveugle, injuste, capricieuse, c'est-à-dire, qu'il n'y a point de Dieu. Que si, au contraire, il y a un Dieu & une Providence ; cette Providence doit charger ceux qu'elle enrichit de fournir aux besoins de ceux qu'elle laisse dans la misère, elle a donc assigné au pauvre sa nourriture sur les biens du riche. Les biens du riche sont donc par le droit naturel & divin *hypothéqués* au pauvre : c'est-à-dire, chargés d'une redevance dont le riche ne peut point se rédimmer. De sorte qu'en toute rigueur de jus-

rite , le pauvre qui manque du nécessaire a droit acquis sur le superflu du riche. C'est la raison , c'est la nature , c'est la Providence qui le lui donne. Que si le riche n'a point de superflu comme il le prétend , alors de deux choses l'une : ou la Providence assigne le pain du pauvre sur un fonds chimérique , ce qui est absurde ; ou le riche dépense plus qu'il ne doit & vole le pauvre , ce qui , à la lettre , n'est malheureusement que trop vrai. Mon cher Enfant , disoit à son fils le saint homme Tobie , ne frustrez pas le pauvre de son aumône. *De son aumône* ; c'est donc un bien qui lui appartient & auquel il a droit de prétendre. *Fili eleëmofinam pauperis ne defraudes.*

Est-ce que mon bien n'est point à moi ? Il est à vous en payant les charges , & l'aumône en est une. Quels sont les titres du pauvre ? nous l'avons dit : la loi naturelle , l'évangile , la justice , l'humanité ; voilà ses titres. Est-ce qu'ils ne sont pas aussi respectables que les édits du Prince , en vertu desquels vous payez la taille , le vingtième & les autres impôts ? ou qu'un contrat par-devant Notaire , qui vous oblige de payer à autrui certaines redevances ? Toute la différence qu'il y a entre l'aumône & les autres charges , c'est qu'il faut prélever celles-ci , avant même de prendre ce qui vous est nécessaire pour vivre ; au lieu que vous prélevez ce qui vous est nécessaire pour vivre.

Hiv

avant de payer l'aumône. Encore y a-t-il certains cas pressans où l'humanité vous oblige à donner au pauvre une partie de ce nécessaire. Quiconque n'entend pas ce langage est un homme sans cœur, sans charité, sans humanité, sans entrailles, le voleur, l'assassin des pauvres. Ce n'est point un homme, c'est un tigre & un reprouvé. Voilà de l'humeur : non, mes Freres ; non, c'est la vérité toute pure, & quand même le zèle & la charité dont nous devons être remplis pour les pauvres, iroient jusqu'à nous irriter, jusqu'à nous indigner contre la dureté du riche, qui l'abandonne, ce mouvement d'indignation ne seroit-il pas bien pardonnable ?

Eh ! qui est-ce qui pourroit s'en défendre à la vue de cette cupidité insatiable qui, comme la bouche & les gouffres de l'enfer, ne disant jamais c'est assez, envahit, dévore, engloutit, absorbe des biens immenses ; pendant que des milliers de citoyens, pétris du même limon, leurs semblables, leurs freres., languissent dans l'indigence, & souffrent tour-à-tour d'un bout de l'année à l'autre, toutes les extrémités de la misère la plus affreuse.

Monarque bienfaisant & vraiment digne de régner sur un peuple qui vous appelle son *Bien-aimé* ! l'affliction du pauvre a retenti jusqu'à vos oreilles ; les entrailles paternelles de votre charité royale en ont

été ennués. Que l'on agrandisse, que l'on multiplie les hôpitaux; que tous les mendiants s'y rassemblent, qu'ils s'y dépouillent de leur misère, bénissant à jamais la main auguste qui les nourrit. Plaise à Dieu, mes Freres, plaise à Dieu que les intentions pieuses du meilleur des Rois ne soient point frustrées! plaise à Dieu que des administrateurs avides ne cherchent point à s'engraisser aux dépens des pauvres! plaise à Dieu que les hôpitaux ne deviennent pas comme autant de prisons plus affreuses encore que la mendicité. De sorte que les pauvres, au lieu de s'écrier qu'ils sont heureux d'avoir un Prince & un pere si bon, s'écrient au contraire les larmes aux yeux & le désespoir dans le cœur: de quel crime sommes-nous donc coupables?

Lorsque dans chaque Paroisse le superflu des uns suppléera aux besoins des autres: lorsque le Seigneur, le Décimateur, le Curé, les Notables se concerteront pour occuper tous ceux qui sont en état de gagner leur vie; & pour donner du pain à ceux qui ne peuvent point travailler; on ne verra plus alors de mendiants roder d'un lieu dans un autre, & apprendre à tout le monde, le peu de charité, la dureté, l'inhumanité, la mésintelligence de ceux qui jouissant du meilleur & du plus beau revenu d'une Paroisse, sont les protecteurs nés, & doivent être les peres de tous les

H Y

pauvres qui l'habitent. Eh ! y a-t-il beaucoup de Paroisses dans le Royaume qui ne produisent au-delà de ce qu'il faut pour y nourrir chacun suivant son état ?

Difons-le donc encore , mes Freres : si nous sommes accablés par cette foule de mendians qui affiege nos portes ; si nous voyons des familles entieres forcées de déserter leur Paroisse , & d'aller chercher du pain dans les Paroisses étrangères ; si les pauvres malades de la campagne périssent quelquefois faute de secours. S'il y a des misérables qui se pendent , se noient de désespoir , ou qui s'abandonnent au vol & aux rapines : qui est-ce qui est coupable de tous ces désordres ? qui est-ce qui en répondra devant Dieu ? Le riche qui en est témoin , qui en connoît la cause , qui est obligé d'y pourvoir , & qui ne s'en met point en peine.

Mais enfin , pourquoi la Providence n'a-t-elle pas mis plus d'égalité dans la distribution de ses biens ? & je demande avec Saint Paul : que deviendrait le corps humain si tous les membres étoient les mêmes , & avoient les mêmes fonctions ? si tous étoient des yeux , où seroient les oreilles , & comment pourroit-il entendre ? si tous étoient des oreilles , où seroient les yeux , & comment pourroit-il voir ? si tous étoient des pieds & des mains , où seroit la tête ? si dans le corps de la société tous les mem-

bres étoient égaux ; si toutes les conditions étoient égales ; si tous les hommes pouvoient se passer les uns des autres , qui est-ce qui les lieroit ? comment pourroient-ils vivre ensemble ? qui est-ce qui pourroit commander ? qui est-ce qui voudroit obéir si tous étoient également riches ? Il faut donc nécessairement qu'il y ait du haut , du bas , du moyen , des grands , des petits , des riches , & des pauvres par conséquent.

Difons-donc avec le Sage , & suivant les principes de l'Evangile , que *le riche & le pauvre se font heureusement rencontrés sur la terre*. Comme le pauvre a besoin du riche , ainsi le riche ne sauroit se passer du pauvre. Le pauvre se sanctifie par la patience & par un travail qui fournit aux besoins du riche. Le riche se sanctifie par ses aumônes , en partageant avec le pauvre une partie des biens que la Providence ne lui a donnés qu'à cette condition. Et ces biens périssables répandus dans le sein du pauvre deviennent comme une eau sanctifiante qui lave tous les péchés du riche , comme une clef précieuse qui lui ouvre la porte du ciel , comme une voix puissante qui s'élève jusqu'au trône de Dieu , qui remue les entrailles de sa miséricorde & attire sur la personne de celui qui fait l'aumône , toute sorte de bénédictions.

Riches du siècle ! s'écrie l'Apôtre saint Jacques , pleurez , jetez les hauts cris dans l'attente des maux qui vous menacent ; &

H vj

nous pouvons dire dans un autre sens : riches du siècle, poussez des cris de joie, à la vue des biens infinis que vous pouvez acquérir par vos aumônes, quelques péchés que vous ayez commis. Eh ! de quels péchés vos richesses ne font-elles pas l'occasion ou la cause ? A quelles tentations ne vous exposent-elles pas ? combien de passions, combien de vices ne forment-elles pas ? Quelques péchés que vous ayez commis, l'aumône bien faite les effacera tous ; elle vous fera trouver la grace, la miséricorde & la vie éternelle. Prenez garde, je dis l'aumône bien faite. Renouvellez ici votre attention, je vous en prie, & pardonnez-moi si je fais un peu plus long aujourd'hui qu'à l'ordinaire.

SECONDE RÉFLEXION.

Je suppose d'abord, mon cher Paroissien, que le bien dont vous jouissez vous appartient légitimement. Il y a pour celui qui vend & pour celui qui achète ; pour celui qui prête & pour celui qui emprunte ; pour celui qui fait la levée des impôts, & pour celui qui les paie ; pour le propriétaire & pour le fermier ; pour le maître & pour le valet ; pour les ouvriers & pour celui qui les loue ; pour celui qui pèse & pour celui qui mesure ; pour celui qui compte & pour celui qui partage ; pour le créancier & pour le débiteur ; pour celui qui teste & pour celui

qui hérite ; pour celui qui parle & pour celui qui se tait ; pour celui qui défend & pour celui qui accuse ; pour les Huissiers , les Procureurs , les Avocats , les Témoins , les Rapporteurs , les Juges , aussi-bien que pour les Parties ; il y a pour toutes ces personnes , des regles d'équité que la conscience dicte , que la religion prescrit ; des loix émanées du Prince , des coutumes autorisées par les loix & qui en ont la force. Il faut donc se conformer à ces regles , quiconque s'en écarte pour son profit & au préjudice d'autrui , ne peut pas légitimement jouir de ce profit , & il est tenu à la rigueur de réparer ce préjudice.

Si les biens que vous possédez étoient le fruit de vos usures , de votre mauvaise foi , de vos rapines. Si vous aviez profité de l'indigence où votre prochain se voyoit réduit pour acheter ses meubles ou ses immeubles bien au-dessous de leur valeur ; si vous aviez trompé les acheteurs en frelatant vos marchandises , en donnant pour bon ce qui ne valoit rien , ou beaucoup moins que vous ne le faisiez entendre. Si vous aviez vendu à faux poids ou à fausse mesure. Si vous aviez rendu quelque faux témoignage en justice. Si étant Juge vous-même , vous aviez sacrifié le bon droit à la faveur & aux sollicitations , ou si vous aviez rendu par une ignorance coupable , quelque jugement injuste : si vous aviez ex-

torqué par surprise un testament à ce moribond, au préjudice de ses légitimes héritiers ; & pour tout dire en un mot, si dans les voies que vous avez prises pour amasser du bien, dans les affaires que vous avez eues avec le prochain, vous n'aviez pas toujours suivi les règles de la justice, de la bonne foi, de la conscience ; il faudroit commencer par faire des restitutions, vous dépouiller de tout ce qui ne vous appartient pas, & quand nous saurions ce qui vous reste, nous parlerions d'aumônes. Ce que l'on distribue aux pauvres après avoir volé le tiers & le quart, n'est point une aumône, c'est un fonds aliéné injustement, qui rentre dans la masse commune, quand on ne connoît pas les différens particuliers à qui il appartient. Lorsqu'on les connoît c'est à eux, & non point aux pauvres, qu'il faut rendre ce que l'on a volé, ou ce que l'on a hérité de quelque honnête voleur.

Je suppose ensuite que vous payez exactement vos créanciers, vos domestiques & tous ceux qui travaillent pour votre compte. Les aumônes que vous feriez à leur préjudice seroient moins des aumônes qu'un vol : c'est de notre bien, mes Freres, du nôtre, & non pas du bien d'autrui, que nous devons faire l'aumône ; du nôtre, & non pas de celui que nous avons acquis, ou que nous retenons injustement.

Après cette observation, à laquelle bien

des gens ne s'arrêtent pas autant qu'ils devroient le faire , donnent à Pierre ce qu'ils ont pris à Paul ; s'imaginant avoir le mérite de l'aumône , pendant qu'ils ne font que des restitutions , voulant passer pour charitables , tandis qu'ils ne font que des fripons honnêtes , qu'un reste de conscience force à regorger par-ci par-là , quelque morceau de la substance qu'ils ont dévorée en ruinant peut-être des familles entieres ; jettant ainsi par la plus révoltante de toutes les hypocrisies , le manteau de la charité sur la personne d'un usurier , d'un trompeur , d'un filou , d'un banqueroutier , d'un homme à mauvaise foi , engraisé de vols & de rapines. Après cette observation , je dis que chacun doit faire l'aumône à proportion de ses facultés.

Si vous avez beaucoup , donnez avec abondance. Si vous avez peu , faites part de ce peu à ceux qui ont encore moins. C'est le conseil du saint homme Tobie à son fils ; & là-dessus , mes chers Paroissiens , je fais que vous avez toujours mille questions à faire. Qu'est-ce que cela signifie , avoir beaucoup & donner beaucoup ? Avoir peu & donner peu ? Tel a beaucoup qui n'a rien de trop ; tel a peu , qui en a de reste. Il faut donc que vous me permettiez , mes Freres , d'entrer dans quelques détails sur cet article , afin que vous puissiez juger à peu-près si vos aumônes sont

proportionnées à vos revenus & aux besoins des pauvres : car sans cela, vous n'êtes point en sûreté de conscience.

Saint Paul parloit à tous les Chrétiens quand il disoit : mes Freres, contentons-nous de ce qui est nécessaire pour vivre & pour nous couvrir, la vie & le vêtement : qui est-ce qui s'en contente ? L'avare qui voudroit convertir en or tout ce qu'il touche, & le vrai Chrétien qui voudroit vendre tout ce qu'il a pour en acheter le royaume du ciel. Je ne parle point de cette avarice sordide & ignominieuse, qui se prive du nécessaire le plus urgent, qui manque à tous les devoirs & à toutes les bienfaisances. Je parle de ces hommes qui passent dans le monde pour être, & qui sont effectivement, ce qu'on appelle fort serrés, qui économisent, qui épargnent sur tout, qui se retranchent tant qu'ils peuvent sur tous les articles, & ne se permettent pas la plus petite dépense qui ne soit absolument indispensable.

Si leur économie & leur sévérité à supprimer tout ce qui n'est pas nécessaire, avoient pour objet le soulagement des misérables ; s'ils employoient leurs épargnes à nourrir ceux qui n'ont point de pain ; à vêtir ceux qui sont nus, à doter quelques pauvres filles, à faire apprendre un métier à de pauvres enfans ; leur réputation seroit tout autre : on dit cet homme-là est

un avare; on diroit cet homme-là est un saint.

Et bien, mes Freres, pourquoi ne feriez-vous point en faveur des pauvres, une partie des épargnes que font pour amasser du bien ceux dont l'économie vous paroît excessive? Pourquoi ne pas porter sur tous les articles de votre dépense cet esprit de sobriété qui retranche tout ce qui est superflu, & se borne au simple nécessaire? Je dépense tant pour ma table; je pourrois l'entretenir décemment avec beaucoup moins: voilà de quoi soulager plusieurs pauvres familles. J'ai quantité d'habits dans ma garde-robe, je puis en retrancher une partie, je puis en porter qui ne soient pas si chers & qui seront tout aussi propres: voilà de quoi vêtir quelques-uns de ces misérables, dont la nudité crie vengeance contre le luxe de nos habits & de nos vaines parures.

Vous dépensez beaucoup, Monsieur, vous avez donc beaucoup? Beaucoup de mets sur votre table, beaucoup de linge & d'habits dans votre garde-robe, beaucoup de bled dans vos greniers, beaucoup de vin & de liqueurs dans vos caves, beaucoup de provisions dans votre maison, beaucoup d'argent dans votre bourse; vous devez donc donner beaucoup à ceux qui n'ont rien.

Si pendant que vous avez de tout en

abondance, vous vous contentez de donner quelque sol & quelque morceau de pain aux mendiants qui vous importunent; si vous ne donnez pas la centième partie de vos rentes, pas même le quart de votre véritable superflu, quel gré pensez-vous que Dieu vous fasse de ces aumônes légères & sans proportion à vos facultés? Souvenez-vous de ce que nous disions tout à l'heure, l'aumône est une dette, il faut l'acquitter en entier. Donner peu quand on a beaucoup, ce n'est l'acquitter qu'en partie, & prétendre s'excuser sur ce qu'avec beaucoup on n'a rien ou fort peu de reste, ce n'est pas s'excuser, c'est se condamner soi-même.

Si vous ne faisiez pas si bonne chère; si vous n'étiez pas si curieux, si vain, si recherché, si sensuel en tout; si vous ne jouiez pas si souvent; si vous ne jouiez pas si gros jeu; si vous n'achetiez pas tant de livres, qui ne vous servent de rien ou dont la lecture ne vous fait peut-être que du mal. Si vous ne vouliez pas toujours vous aggrandir, & toujours accumuler; si vous saviez une bonne fois mettre fin à vos desirs, à vos projets, à votre cupidité, vous auriez du reste, vous trouveriez de quoi faire des aumônes abondantes & proportionnées à votre revenu.

Et vous, mes chers Enfans, qui pensez être quittes devant Dieu, pour quelques pe-

rites charités que vous faites aux mendiants, lorsqu'ils viennent assiéger pour ainsi dire vos maisons ; si vous mettiez de côté vingt ou trente sols que vous dépensez au jeu & au cabaret tous les Dimanches & Fêtes , vous auriez-là de quoi donner du pain pendant plusieurs mois à ce misérable voisin qui en manque les trois quarts de l'année. Cette aumône ne seroit point au-dessus de vos forces , puisque vous en dépensez le montant & plus , à profaner les jours du Seigneur , & que vous n'en êtes pour cela , s'il faut vous en croire , ni plus riches ni plus pauvres.

Voulez-vous , mes chers Paroissiens , être sur le fait de l'aumône , en sûreté de conscience ? Ne craignez jamais de donner trop , craignez toujours au contraire de ne pas donner assez. Ne vous contentez point de plaindre les misérables , ni de leur faire quelques petites aumônes qui n'ont aucune proportion avec leurs besoins ; secourez-les efficacement ; ayez égard à leur misère encore plus qu'à vos facultés. Je ne puis rien faire de plus : cela n'est pas vrai. Et ces greniers de bled ? & ces sacs de farine ? & cette provision de vin , d'huile & de mille autres choses que Dieu vous a données ? & cet argent que vous tenez là fermé ? Tout cela m'est nécessaire : mais vous ne dépenserez pas tout cela dans un jour , ni dans un mois, ni dans quatre ; mais on ne

vous le demande pas tout. Quoi ! mon cher Enfant , dans la crainte de ce qui peut vous arriver dans six mois , dans un an , & qui n'arrivera peut-être jamais , vous souffrirez dans ce moment-~~ci~~ que votre frere manque de pain pendant que vous en avez de reste ?

Ah ! que vous entendez mal vos intérêts ! vous regardez comme perdu pour la terre tout ce que vous donnez aux pauvres. On a beau vous dire qu'indépendamment de la récompense qui vous est promise dans l'autre vie , Jésus-Christ s'est engagé à vous rendre le centuple dans celle-ci. Vous ne sauriez le croire ; c'est un langage que vous n'entendez pas , & que vous ne voulez point entendre. Mais pourquoi ne pas croire ce que l'on voit de ses propres yeux ? Il se trouve encore quelqueune de ces maisons charitables , où l'on donne de toute main & dont les aumônes paroissent exorbitantes ; elles n'en deviennent que plus riches. Si elles employoient en folles dépenses ce qu'elles donnent aux pauvres , elles seroient ruinées. Voyez-vous que l'aumône les appauvrit ? bien loin de-là , on les voit fleurir & prospérer plus que les autres. C'est donc un miracle ? Miracle ou non , c'est un fait dont tout le monde convient , & qui ne doit pas nous surprendre : c'est l'accomplissement des promesses de Jésus-Christ.

Comment est-ce que cela peut se faire ?

De mille manieres. Il faudroit pour en rendre raison , connoître tous les ressorts & toutes les ressources de la Providence , tous les moyens dont elle se sert pour enrichir une maison sans que l'on y voie rien d'extraordinaire. Il faudroit connoître tous les malheurs qui auroient pu lui arriver & dont ses aumônes l'ont préservée. Il faudroit voir cette main invisible & toute puissante , qui bénit le commerce & les entreprises de ce marchand , les terres de ce laboureur , le travail de cet ouvrier , multipliant au centuple les fruits de leurs sueurs , & cela par des voies qui paroissent toutes simples , qui sont à la vérité dans l'ordre commun de la Providence ; mais que la Providence dispose tout exprès en faveur de celui qui donne libéralement & ne compte jamais avec les pauvres.

Donnez & l'on vous donnera. C'est Jésus-Christ lui-même qui parle ainsi. Eh ! que voulez-vous de plus formel ? Donnez donc toujours , mes Freres. Si vous avez beaucoup , donnez beaucoup. Si vous avez peu , donnez peu ; mais donnez toujours , & Dieu vous le rendra. Quand un pauvre demande l'aumône , il la demande au nom de Dieu. Quand il ajoute : Dieu vous le rendra , il parle sur la parole de Dieu. Quand il dit ensuite : Dieu vous le rende , il fait une priere qui est infailliblement exaucée , soit que cette priere soit une bénédiction ,

ou une malédiction : *Date & dabitur vobis.*

Je ne dis pas cependant, mes Freres, qu'on doive faire l'aumône à tous les pauvres indifféremment; sans distinction, sans discernement, sans choix; il y a des pauvres privilégiés & qui sont dans le cas d'une juste préférence. D'où sont-ils? quel est leur état? quels sont leurs besoins? quels sont leurs vices ou leurs vertus? Toutes ces questions sont raisonnables, & l'on doit avoir égard à tout cela dans la distribution des aumônes.

Les pauvres des Paroisses où sont situés vos fonds & d'où vous tirez vos revenus, doivent, sans contredit, passer avant tous les autres. Dans la répartition des impôts, vos domaines sont taxés pour le compte de la Paroisse dont ils font partie, & pour parer les charges locales à proportion des fonds que vous possédez dans le lieu. L'aumône est une charge, une espece d'impôt, comme nous l'avons déjà remarqué. Il y auroit donc une sorte d'injustice à donner aux étrangers le pain des enfans; & les aumônes que vous pouvez faire ailleurs ne doivent jamais être au préjudice des pauvres qui habitent les lieux où sont vos biens & vos revenus.

Les pauvres de votre Paroisse viennent ensuite, & doivent être secourus avant les étrangers, qui sont quelquefois des vagabonds, qui mendent par goût autant que

par nécessité. Métier dangereux , presque toujours suspect de vol , de libertinage & d'irréligion ; métier infiniment nuisible , & au public & à ceux qui ne rougissent point de le faire. Métier contre lequel on ne fau-
roit prendre trop de précautions , & dont tout bon citoyen doit détourner les pauvres de toutes ses forces.

Je ne parle pas de ceux qui mendent hors de leur Paroisse avec la permission , sous la protection & la recommandation de l'Evêque : permissions , certificats qui sont quelquefois surpris , d'autre fois supposés , & auxquels on ne doit s'en rapporter qu'à bonnes enseignes.

Je ne dis rien des Religieux ni des Hermites qui sont reconnus pour être d'honnêtes gens ; qui ont l'esprit de leur état , qui respectent leur habit & le font respecter aux autres ; qui édifient les fidèles par leur bonne vie & conversation. C'est une charité fort louable & une aumône bien placée , pourvu cependant que les Hermites ne quêtent point hors du district qui leur est assigné ; pourvu que les Religieux se bornent aux Paroisses où ils prêchent , confessent , disent la messe , & sont de quelque utilité au Pasteur dans les fonctions de son ministère ; pourvu encore que les aumônes qu'on leur fait soient sauf & sans préjudice de ce que l'on doit aux pauvres & à l'Eglise de la Paroisse. L'Eglise de la Paroisse doit

être ornée avant l'Eglise du Couvent ; & il n'est ni juste ni naturel d'envoyer au Couvent un pain qui manque aux pauvres de la Paroisse.

Parmi les pauvres de la Paroisse, il faut encore du choix ; les malades, les estropiés, les infirmes, les vieillards, les veuves, les orphelins, les pauvres honteux, doivent être à la tête de ceux à qui vous distribuez des aumônes. Les pauvres qui ont de bonnes mœurs & de la piété, qui sont paisibles, laborieux, éconômes, doivent être préférés à ceux qui ne mènent point une vie assez chrétienne ; qui sont jaloux, murmurateurs, prodigues, fainéans, soupçonnés de vol ou de libertinage.

Sur tout cela, mes Freres, il faut beaucoup de prudence & de précautions, pour connoître les véritables besoins de chaque pauvre, pour proportionner l'aumône à ses besoins, pour ne pas se laisser surprendre par leurs mensonges & par les exagérations de leur misère, à quoi ils sont ordinairement fort sujets, pour prévenir leurs murmures & les querelles qui s'élèvent souvent entr'eux à cette occasion. Il faut de la prudence pour ne pas entretenir l'oisiveté de ceux à qui on fait l'aumône ; quiconque peut gagner sa vie & celle de sa famille, n'est point dans le cas d'avoir part aux aumônes, soit publiques, ou particulières ; la plus belle qu'on puisse leur faire,

faire , la seule qu'ils puissent raisonnablement demander , est qu'on leur fournisse de maniere ou d'autre le moyen de manger du pain à la sueur de leur front , par un travail honnête & proportionné à leurs forces. Il est des personnes très-charitables qui ne font jamais l'aumône autrement à ceux qui sont en état de gagner leur vie.

Et remarquez en passant , mes Freres , combien cette façon de faire l'aumône doit être agréable à Dieu. C'est une imitation de sa Providence qui nous fait l'aumône à tous ; mais qui veut que nous gagnions par notre travail le pain qu'elle nous donne : vous faites ensuite deux bonnes œuvres à la fois , nourrissant le pauvre & le préservant en même tems de l'oisiveté qui est le plus dangereux de tous les vices , comme vous savez , & la source d'une infinité d'autres : ajoutez à cela que vous cachez par ce moyen votre aumône sous le voile de la justice.

Et certes , ce n'est pas un petit avantage de pouvoir dérober ses aumônes à la vue , aux louanges & aux applaudissemens du monde. L'avare cache son argent & craint toujours qu'on ne lui enleve son cher trésor. Un homme sage qui voyageroit avec des gens suspects , se garderoit bien de leur montrer une bourse richement garnie ; c'est ainsi que le vrai chrétien voudroit pouvoir se cacher à lui-même ses bonnes œuvres. Il

fait que l'amour-propre est un vrai filon qui nous enlève le fruit de nos meilleures actions, lorsque nous ne sommes point en garde contre ses artifices ; il fait que l'on en perd tout le mérite quand on a la foiblesse de s'arrêter aux louanges que l'on reçoit de la part des hommes, & qui nous servent alors de récompense. Suivez donc autant que vous le pourrez, mes chers Paroissiens, le conseil qui nous est donné dans l'Evangile. Tenez vos aumônes secrètes, bien loin de les publier ; que votre main gauche, c'est-à-dire l'amour-propre & la vaine gloire, ne sache point ce que fait votre main droite, c'est-à-dire la droiture de votre cœur & de votre intention, qui doit être d'assister & d'honorer Jésus-Christ lui-même dans la personne du pauvre.

Jésus-Christ dans la personne des pauvres ! oui, mes Freres, c'est Jésus-Christ qui nous demande l'aumône par leur bouche ; c'est lui seul que nous devons regarder, c'est à lui seul que nous devons la faire, & voilà ce qui rend l'aumône si précieuse devant Dieu ; voilà comment un verre d'eau que l'on donne au nom & pour l'amour de Jésus-Christ, mérite une récompense éternelle. Ouvrez donc les yeux de la foi dans toutes les occasions où la misère des pauvres se présente à votre esprit ; ouvrez les yeux de la foi lorsqu'ils vous conjurent au nom de Dieu de les assister.

Voyez-vous cette pauvre veuve qui n'a pas de pain, & qui ne fait où en prendre; ces pauvres petits enfans qui sont à ses trousses, & dont les cris affamés déchirent les entrailles de leur malheureuse mere? voyez-vous ces pleurs? entendez-vous ces gémissemens? Ce n'est ni la veuve ni l'orphelin qui crie, c'est Jésus-Christ: c'est lui qui a faim, c'est lui qui a soif, c'est lui qui est nud, c'est Jésus-Christ qui souffre, qui gémit, qui est tout baigné de larmes: *Esurivi ... sitivi ... nudus eram*. Voyez ces misérables dont la maison a été brûlée ou emportée par les inondations, ou qui ayant été réduits à la mendicité par quelque autre désastre, n'ont plus ni feu, ni lieu; c'est Jésus-Christ qui n'a pas où poser sa tête. Voyez ce prisonnier qu'un enchaînement de malheurs a précipité dans ce cachot, où il est couvert de misere & d'infamie; c'est Jésus-Christ qui est en prison: voyez cet autre à qui l'on a suscité un procès injuste, & que l'on veut dépouiller, par la seule raison qu'il n'a pas le moyen de plaider & de se défendre, c'est Jésus-Christ entre les mains de ses bourreaux; venez & voyez les hôpitaux ou ailleurs les pauvres malades remplis d'infirmités, couverts de plaies, accablés de douleur; c'est Jésus-Christ étendu sur la croix: ce sont les infirmités, les plaies, les souffrances de Jésus-Christ.

Ah! je ne suis point étonné de voir le

plus saint de nos Rois servir lui-même les pauvres avec un respect aussi profond , & plus profond encore que celui avec lequel il étoit lui-même servi par les Officiers de sa table : & pour citer des exemples tout récents , nos peres n'ont-ils pas vu la bienheureuse Mere de Chantal servir de ses propres mains les pauvres malades , panser leurs plaies , faire elle-même leur lit & leur rendre les plus bas offices ? Que dirai-je de saint Vincent de Paul , fondateur célèbre de cette Congrégation si respectable , si régulière , si fervente , si répandue par-tout , si digne de l'être , dont le zèle & les travaux vraiment apostoliques sont un des plus beaux ornemens de l'Eglise de Dieu , une de ses ressources les plus efficaces dans ce siècle malheureux , & l'une de ses plus douces consolations ? Tout le monde sait que saint Vincent de Paul embrassa tous les pauvres , toutes les nécessités , toutes les miseres dans les entrailles de Jésus-Christ ; il les nourrissoit par milliers & dans la capitale & dans les provinces ; jamais pere n'eut tant de tendresse pour ses enfans. Lorsque la Reine lui eut ordonné de se servir d'une voiture à cause de ses infirmités & de son grand âge , il ramassoit de pauvres estropiés dans les rues , les mettoit à côté de lui & les conduisoit à Saint-Lazare ; il voulut avoir à sa table & à ses côtés deux pauvres vieillards que l'on servoit toujours les pre-

miers , pratique admirable de charité vraiment digne du pere des pauvres , & qui depuis a été regulierement conservée par tous les Supérieurs Généraux de cette illustre Congrégation. Mais cela n'est point étonnant; c'est vous, mon bon Sauveur, c'est vous que saint Vincent voyoit, & que ses dignes enfans voient dans la personne des pauvres.

Non , je ne m'étonne point de ce que les femmes de la plus haute qualité , soit dans les hôpitaux , quand elles sont à la ville , soit dans la chaumière des pauvres , quand elles sont dans leurs terres , oublient en quelque sorte leur rang , aussi-bien que la délicatesse de leur sexe , & deviennent non-seulement les Médecins , mais les servantes des pauvres malades ; apprétant elles-mêmes leurs remèdes, & croyant honorer leurs pieuses mains en pansant les ulcères les plus affreux & les plus dégoûtans. C'est vous , ô Jésus, c'est vous seul qu'elles visitent, qu'elles pansent , qu'elles traitent , qu'elles nourrissent , qu'elles caressent dans la personne des misérables ; on diroit qu'elles apperçoivent sensiblement dans les plaies des pauvres le lieu & la marque de vos clous , & dans le pus qui en sort , le sang adorable qui sortit des vôtres.

Enfin je ne suis pas étonné de voir tous les véritables chrétiens se distinguer principalement par une tendre charité envers les pauvres ; les accueillir toujours avec

bonté, s'occuper de leurs besoins, s'en informer, les prévenir, y pourvoir quelquefois même aux dépens de leur propre nécessaire; envoyer aux malades, non pas les restes de leur table, mais ce qu'il y a de meilleur, jusqu'à s'en priver eux-mêmes pour le leur donner; joignant ainsi la mortification à l'aumône. Cela ne m'étonne point; ils voient Jésus-Christ dans le pauvre, ils ne voient que lui, & ils agissent en conséquence.

Ce qui doit nous surprendre, mes Freres, est de voir parmi nous des chrétiens sans compassion & sans entrailles, qui non-seulement ne s'informent pas & ne se mettent point en peine de savoir si Jésus-Christ a faim ou s'il a soif, s'il a des habits ou s'il en manque, s'il souffre ou s'il ne souffre point dans la personne de ses pauvres; mais qui craignent même de connoître leur misère, & ne voudroient jamais en entendre parler. Des chrétiens qui détournent leurs yeux pour ne pas voir le pauvre, qui ne pensent à son malheureux état que pour s'applaudir intérieurement de n'avoir rien de commun avec son indigence; qui non-seulement ne préviennent jamais ses besoins, mais qui le renvoient presque toujours les mains vuides, ou ne lui donnent que très-peu de chose, encore ne le donnent-ils qu'à contre-cœur & de mauvaise grace, & après s'être fait long-tems prier, & accom-

pagnant quelquefois leurs minces & inutiles aumônes de reproches, de propos humilians & injurieux. Quelle horreur ! le refus de l'aumône quand vous pouvez la faire, ou l'aumône faite de mauvaise grace, ne seroit de votre part qu'un acte d'inhumanité, si vous ne faisiez pas profession de croire en Jésus-Christ : mais de la part d'un chrétien, le refus de l'aumône, quand il peut la faire, ou l'aumône accompagnée d'injures, est une vraie impiété envers Jésus-Christ lui-même.

Chose étrange ! mes chers Paroissiens ; nous nous rassemblons ici aux pieds des autels, & pourquoi ? pour demander l'aumône à Jésus-Christ. Nous le prions soir & matin, que demandons-nous ? qu'il nous fasse l'aumône ; Seigneur, donnez - nous notre pain quotidien. Veut-on de la pluie ou du beau tems pour les fruits de la terre ? Monsieur le Curé, des processions, des neuvaines : vos troupeaux sont-ils attaqués de quelques maladies contagieuses, Monsieur, priez Dieu pour nous, dites des Messes ; si la mortalité continue nous sommes ruinés. Cela est très-bien, mais au sortir de-là vous rencontrez Jésus-Christ qui vous demande l'aumône à son tour, par la voix du pauvre, par la voix & les gémissemens de cette veuve, par les cris & la nudité de ces orphelins, par les cris & les besoins de ces malades, & vous faites semblant de

ne pas les voir , & vous détournez vos oreilles pour ne pas les entendre : vous renvoyez , vous rebutez , vous méprisez Jésus-Christ dans la personne du pauvre que vous foulez pour ainsi dire aux pieds , comme la boue dans laquelle il rampe. Qu'aurez-vous à répondre à Jésus-Christ , lorsque vous paroîtrez devant lui & qu'il vous reprochera votre ingratitude ?

Ah ! Seigneur , vous m'avez trompé , vous m'avez séduit , c'est un piège que vous m'avez tendu. Eh ! comment pouvois-je penser que c'étoit vous qui me demandiez l'aumône , qui vous traîniez dans les rues ; qui étiez accablé de misère & de douleur ; comment pouvois-je penser que vous fussiez caché sous ces haillons , dans cet hôpital , dans ces prisons , dans ces misérables chaumières ? *Quando te vidimus esurientem , &c.* Ce n'est pas moi qui vous ai séduit , c'est votre cupidité , votre dureté , votre avarice , votre peu de foi. Ne vous avois-je pas dit , en termes exprès , que donner ou refuser au moindre des miens , c'étoit me donner ou me refuser à moi-même : que vous falloir-il de plus clair & de plus précis ? comment donc entendiez-vous ma parole , & quel autre sens pouviez-vous donner à mon Evangile ? Allez , maudits , mon heure est venue , j'ai mon tour : retirez-vous , je ne vous connois point , & vous ne me verrez jamais.

Encore une réflexion, mes Freres, & je finis. A qui que ce soit qu'on refuse l'aumône quand on peut & qu'on doit la faire, c'est à Jésus-Christ lui-même qu'on la refuse ; mais prenez garde , ce n'est pas toujours lui qui la reçoit , & dès qu'il ne la reçoit point , elle est absolument inutile pour la vie éternelle. Or il ne la reçoit point quand on la fait par vaine gloire , comme nous l'avons déjà dit , dans la vue de passer pour charitable, de s'attirer l'affection des pauvres dont on peut avoir besoin dans certaines occasions. Il ne la reçoit point quand on la fait en état de péché mortel , à moins que ce ne soit dans la vue d'obtenir la grace d'une véritable conversion. Vouloir que Jésus-Christ reçoive l'aumône qu'on lui fait d'une main , pendant qu'on le crucifie de l'autre , c'est vouloir une chose impossible. Si quelqu'un donnant un écu à un pauvre , lui enfonçoit en même-tems un poignard dans le sein , comment appelleriez-vous cette aumône ? A plus forte raison Jésus-Christ ne recevrait-il point l'aumône de celui qui la feroit dans l'intention de pécher avec plus de liberté. Je suis un impudique , mais Dieu me pardonnera , parce que j'ai fait beaucoup d'aumônes ; ce seroit vouloir engager Jésus-Christ dans un marché abominable ; ce seroit vouloir en quelque sorte , acheter de lui des fornications & des adulteres : voilà des aumônes , ne

I V.

prenez pas garde à mes péchés , & laissez-moi vivre à ma fantaisie. Nous pourrions dire à un tel chrétien ce que disoit saint Pierre à Simon , lorsque celui - ci vouloit acheter à prix d'argent , le pouvoir de donner le Saint - Esprit : - Vas , misérable , que ton argent périclite avec toi ; *pecunia tua tecum sit in perditionem.*

Je demande à présent , mes Freres : vous est - il souvent arrivé de faire au sujet de l'aumône toutes les réflexions que vous avez entendues aujourd'hui ? l'avez-vous regardée comme une redevance annuelle , dont tous vos biens sont chargés au profit des pauvres ? Vous savez , vous dites fort bien , & vous avez raison de dire que ceux qui jouissent des revenus de l'Eglise doivent les distribuer aux pauvres , quand ils ont prélevé modestement ce dont ils ont besoin pour vivre & pour se vêtir. Mais aviez-vous jamais pensé que votre superflu fut aussi-bien que le nôtre , le pain , la substance , le patrimoine des pauvres ?

Comment avez-vous raisonné sur votre superflu & sur votre nécessaire ? Nous voici devant Dieu , & Jésus-Christ à qui nous rendrons bientôt compte jusqu'au dernier liard de la recette & de la dépense. N'en faites-vous aucune qui ne soit indispensable dans votre état , & sur laquelle vous ne puissiez pas retrancher une obole , sans manquer aux devoirs & aux bienfaisances de

vosre état ? En prendriez-vous à témoin le pere , le protecteur , le vengeur des pauvres , Jésus-Christ , qui est présent sur cet autel & qui nous écoute ?

Ah ! grand Dieu ! je suis forcé de l'avouer , & je l'avouerai ici à ma confusion ; je n'ai jamais ou presque jamais eu pour les pauvres , ni les yeux de la foi , ni les entrailles de la charité chrétienne. Combien de fois aurois-je pu les secourir sans me gêner en aucune maniere ? & je ne l'ai pas fait. Combien de fois aurois-je pu leur rendre service , sans qu'il m'en eut rien coûté ? & je ne l'ai pas fait. C'est donc vous , ô mon Sauveur , c'est vous qui avez essuyé mes refus , mes mépris , ou tout au moins ma froideur & mon indifférence !

Hélas ! si j'ai fait quelques aumônes , ce n'a été presque toujours que par un sentiment de compassion naturelle , sans aucun rapport à vous , ô Jésus ! & ces aumônes n'ont eu aucune proportion , ni à mes facultés , ni aux besoins des pauvres. Je les ai faites par hazard & presque sans intention ; par respect humain , & par bienfaisance , ou pour me débarrasser du pauvre qui crioit après moi. Aumônes légères ; aumônes inutiles ; aumônes criminelles ; aumônes accompagnées de mépris , de reproches , peut-être d'invectives ; aumônes faites du bien d'autrui ; aumônes faites dans l'habitude du péché mortel , sans aucun desir de con-

I vj

version. Quelles aumônes ! & de quel œil ,
 ô mon Dieu ! les avez-vous regardées ? Changez donc mon cœur , puisque vous avez éclairé mon esprit. Que je vous voie , que je vous aime , que je caresse , si j'ose m'exprimer ainsi , votre sainte humanité dans la personne des pauvres : que je m'occupe de leurs besoins ; que je les prévienne , que je les visite , que je les console & les assiste de tout mon pouvoir , dans la seule vue de vous plaire , de racheter mes péchés & de sanctifier mon âme , afin qu'au jour terrible de vos vengeances je n'entende point de votre bouche une sentence de réprobation. Mais ces paroles consolantes que vous adresserez à tous vos élus : Venez les bien-aimés de mon Pere ; venez , j'ai eu faim , & vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif , & vous m'avez donné à boire ; j'étois nud , & vous m'avez habillé. Venez donc recevoir la récompense que je vous avois promise , & prenez possession du royaume éternel que je vous ai préparé. Je vous le souhaite à tous , mes chers Enfans , au nom du Pere , &c.

